

Le Dispositif Unique 2025 (DU) toutes filières

Dispositif d'aides aux investissements de la Région Occitanie

Le Dispositif Unique validé pour 2025 présente quelques évolutions par rapport à 2024. La Chambre d'Agriculture s'est organisée pour vous accompagner dans ces démarches. Vous retrouverez les contacts pour chaque catégorie d'investissements. Nous vous rappelons également qu'une grille de sélection des dossiers s'applique en fonction de la consommation des enveloppes du programme. Votre dossier peut être éligible mais non retenu par la Commission Permanente Pour l'année 2025, 3 périodes de dépôt de dossier sont prévues

18 février 2025
Début de la 1^{ère} période de dépôt

2 juin 2025
Début de la 2^e période de dépôt

1^{er} octobre 2025
Début de la 3^e période de dépôt



15 avril 2025
Fin de la 1^{ère} période de dépôt



31 juillet 2025
Fin de la 2^e période de dépôt



30 novembre 2025
Fin de la 3^e période de dépôt

Elevage

- Construction, aménagements et équipements de bâtiment d'élevage
- Bâtiment de stockage de fourrage
- Système de traitement/filtration des eaux de pluie issue des bâtiments
- Séchage en grange
- FAF
- Cellules et silos de stockage des grains
- Salle de traite mobile
- Emballage et conditionnement des œufs
- Equipements liés au bien-être animal
- Equipement sanitaire et de biosécurité des élevages
- Zone montagne-motofaucheuse
- Equipements de sécurité (extincteurs, réserve incendies, alarme, caméra)

Préservation des cours d'eau

- Systèmes d'abreuvement (pompe à museau, aménagements de point d'abreuvements sur berges)
- Passages à gué, passerelles
- Zones tampons artificielles : Aménagement de zones tampons, terrassement des zones humides artificielles, matériel de colmatage des drains de zones humides (seulement en ZEE)
- Investissements liés à la gestion des effluents
- Contention des animaux (ruminants)

Biosécurité

- Culbuto pour concentré
- Aire de lavage-désinfection
- Plateforme équarrissage
- Local d'isolement
- Travaux pour clore un bâtiment
- Robot racleur
- Aménagement du circuit des véhicules (passage canadien)
- Nettoyeurs haute pression

Amélioration du bien-être et de la qualité de vie

- Equipement spécifique d'amélioration de l'ergonomie et de la qualité de travail : exosquelette
- Acquisition de logiciel de gestion

Contact =>Thierry GAYRAL - 06 25 76 26 43 - t.gayral@lot.chambagri.fr

Végétal

- Construction et aménagement de serre agricole
- Serres en verres horticoles
- Equipement de serres agricoles
- Equipements de mise en marché horticole
- Dispositif de protection contre les bio-agresseurs

Amélioration du bien-être et de la qualité de vie

- Outil d'aide à l'agriculture de précision
- Certains pulvérisateurs
- Amélioration du bien-être et de la qualité de vie au travail
- Equipement spécifique d'amélioration de l'ergonomie et de la qualité de travail : exosquelette, outil de désherbage maraîcher avec couchette ergonomique

Contact =>Pôle environnement et végétal 05 65 23 22 22 environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

Agroéquipements

Economie d'eau à la parcelle

- Matériel de pilotage de l'irrigation
- Equipements de collecte et de stockage des eaux de pluies de bâtiment pour l'abreuvement
- Equipements de collecte et de stockage des eaux de drainage des serres

Lutte contre l'érosion

- Matériel spécifique pour l'implantation et l'entretien de couverts (dont prairies)
- Matériel spécifique pour l'entretien des haies
- Matériel permettant la diminution du travail du sol

Réduction des pollutions des eaux par les produits phytosanitaires

- Matériel de lutte mécanique ou thermique des adventices
- Robot autonome de désherbage
- Matériel d'éclaircissage, épamprage
- Matériel spécifique pour l'implantation, l'entretien ou destruction des couverts végétaux interrangs ou intercultures
- Ecimeuses
- Matériel permettant de récupérer la menue-paille
- Matériel de tri des graines récoltées

Équipements visant à une meilleure répartition des apports :

- Pesée embarquée des engrais organiques et minéraux
- Pesée sur fourche, pompe doseuse,
- Système automatisé de préparation et de recyclage des solutions nutritives avec traçabilité pour le secteur horticole et maraîcher
- Matériel visant à une meilleure répartition (système de débit proportionnel à l'avancement) et à moduler les apports : distributeur d'engrais de précision
- Capteurs embarqués de mesure de la réflexion de la lumière permettant la modulation des apports
- Localisateurs d'engrais sur le rang (bineuse, semoir spécifique ou sur planche), et système de limiteur de bordures
- Les rampes pendillards permettant l'injection directe dans le sol (avec enfouisseur)

Contact =>Pôle environnement et végétal 05 65 23 22 22 environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

Rappel : les dossiers sont soumis à une sélection en fonction de certains critères (Contrat Agriculture Durable, CUMA, SIQO, certifié AB ou en reconversion, circuit de proximité, DJA, DNA...)

BENEFICIAIRES :

- Agriculteur à titre principal ou secondaire
- Personne en parcours d'installation au titre de la DJA/DNA Pass installation
- Siège social situé en Occitanie

Porteur de projet	Plafond par dossier	Plafond sur la période 2023-2027
Hors GAEC	300 000 €	400 000 € (si CAD validé par la région)
GAEC 2 associés	450 000 €	550 000 € (si CAD validé par la région)
GAEC 3 associés	600 000 €	750 000 € (si CAD validé par la région)

Pôle élevage Chambre d'agriculture du Lot : Agnès GRAVIL 05 65 23 22 25

Transformation commercialisation

- Construction, aménagement et équipements d'atelier de transformation, de produits agricoles à la ferme (y compris conditionnement et stockage associés des produits destinés à être transformés ou transformés)
- Systèmes de traitement ou de stockage des effluents issus de l'activité de transformation en cas de création d'atelier
- Construction, aménagement et équipements de bâtiment de commercialisation à la ferme
- Equipement frigorifique d'un véhicule roulant, vitrines réfrigérées mobiles, remorques étals pour vente en circuits-court
- Acquisition de logiciel de gestion/commercialisation
- Création d'un site internet marchand avec réservation, vente et/ou paiement en ligne (conception, mise en service, formation utilisation)
- Conseil stratégique/marketing (dont export pour la filière viticole uniquement si primo-exportateur ou mise en marché d'un nouveau produit sur un marché export existant)
- Exploitant viticole uniquement et si primo exportateur ou mise en marché d'un nouveau produit sur un marché existant
- Recrutement d'un Volontariat International en Entreprise (24 mois maximum)
- Dépôt de marque
- Frais de prospection

Contact =>Thierry GAYRAL - 06 25 76 26 43 - t.gayral@lot.chambagri.fr
=>Macaréna SIREJOL - 06 25 76 26 13 - m.sirejol@lot.chambagri.fr

Agritourisme

- Construction, rénovation et aménagement de bâtiments directement liés à l'activité agritouristique (création d'une activité d'hébergement, création/développement/ modernisation des activités de restauration, d'accueil, d'animation et de loisirs)

Contact =>Fanny MELET - 06 38 16 24 41 - f.melet@lot.chambagri.fr

Taux d'intervention : 25 %

Demandeurs ayant bénéficié d'une DJA/DNA/Pass installation : 20 %

Zone Montagne ou BIO ou SIQO : 10 %

Taux d'aide publique pour les investissements de préservation des cours d'eau, points d'abreuvement et gestion des effluents d'élevage dans le cas de la modernisation d'un bâtiment existant situé en nouvelles zones vulnérables (ZV) ou sur une zone Démarche territoriale validée par les Agences de l'Eau avec un enjeu Elevage hors zones vulnérables (cofinancement Agences de l'eau et/ou Région) : 80 %